



» Le ministre bruxellois de l'Emploi Didier Gosuin (Défi): "Le véritable frein à la mise au travail, c'est le manque de qualification. Il n'est pas normal que chaque année, 3 000 jeunes débarquent chez Actiris sans diplôme." © DIDIER BAUWERAERTS

LA GARANTIE JEUNE EFFICACE, sauf pour les infraqualifiés

► Pour Didier Gosuin, "il faut à tout prix éviter que le jeune s'engue dans le chômage".

► À Bruxelles, près d'un jeune sur cinq n'a pas de diplôme. Et, même si les chiffres du chômage des jeunes sont en constante diminution depuis 2012 (-7,4 points, 24,4 %), la difficulté que rencontrent les jeunes non qualifiés pour trouver un emploi reste bien réelle.

L'ANALYSE DE LA cohorte de jeunes de moins de trente ans inscrits chez Actiris en 2015 objective la situation de façon très claire. Parmi ces 10 825 personnes, 7170 ont trouvé un emploi après 18 mois, 1859 ont bénéficié d'une formation, 1165 d'un stage en entreprise.

"La preuve que la garantie jeunes fonctionne", commente le ministre bruxellois de l'Emploi Didier Gosuin. "Globalement, un nombre significatif de jeunes reçoivent donc une solution mais pas 100 % des jeunes", poursuit-il au regard des 2191 (20,2 %) jeunes encore inscrits chez Actiris 18 mois après leur arrivée.

"Le mécanisme de la garantie jeunes fonctionne quasi parfaitement pour les demandeurs d'emploi disposant d'un diplôme, qu'il soit élevé ou moyen. Par contre, il ne fonctionne pas pour les jeunes

sans diplômes ou faiblement diplômés." Pourquoi ? Parce que l'offre d'emplois peu qualifiés est faible à Bruxelles : 10 % au regard du stock de demandeurs d'emploi également peu qualifiés, qui atteint 36 %.

"Nous devons trouver de nouveaux outils afin d'éviter que 3 000 jeunes sans formation n'ar-

rivent chaque année sur le marché du travail. C'est une réalité et ce n'est pas normal", analyse encore le ministre bruxellois, qui pose de nouveau la question de l'efficacité de l'enseignement au sein des Communautés française et flamande...

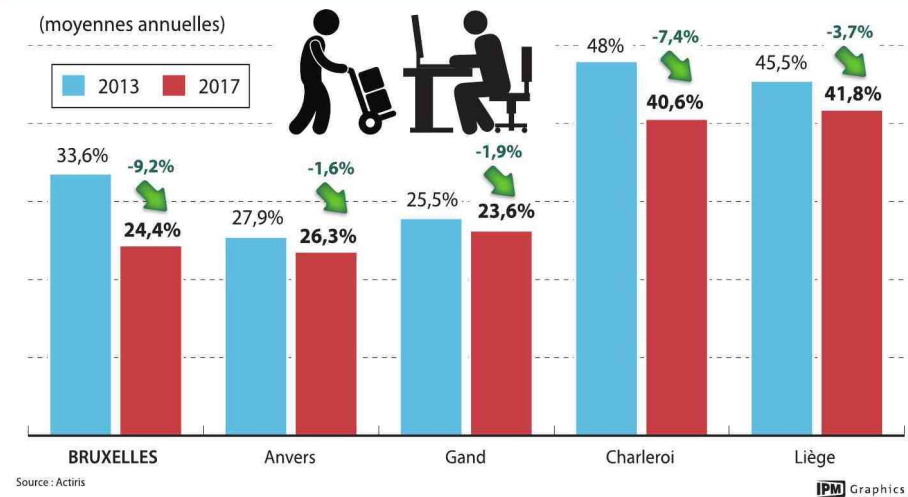
AFIN DE PALLIER CES carences, le gouvernement bruxellois propose notamment la gratuité de la formation en alternance mais aussi plusieurs

nouvelles aides pour que les entreprises forment beaucoup de jeunes sans diplômes via des stages.

"Ainsi, dès le début de l'année prochaine, nous lançons une prime de 1750 euros par jeune pris en stage, dans le cadre d'une formation. Autre incitatif financier non négligeable : une aide à la formation de 5000 euros pour tout jeune non qualifié embauché dans une entreprise."

M. L.

BRUXELLES EST LA VILLE QUI CONSTATE LA PLUS FORTE BAISSÉ DU CHÔMAGE DES JEUNES



LA DERNIÈRE HEURE - LES SPORTS | MARDI 11 DÉCEMBRE 2018 | www.dhobe



La Dernière Heure Bruxelles 11/12/2018, pages 14 & 15

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Dernière Heure Bruxelles

